

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

Réunion de la commission locale de l'eau
L'an deux mille dix-neuf à 14 heures trente.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie en mairie de Sauvian, sur convocation de son président, Jean-Yves LE BOZEC. Le quorum étant atteint, l'instance a pu délibérer valablement.

Membres de la commission locale de l'eau présents ou représentés*

COLLEGE DES COLLECTIVITES	COLLEGE DES USAGERS	COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur André DELJARRY* (CCI)	DDTM 34 (Madame Lolita ARRIGHI)
Monsieur Bernard AURIOL	Monsieur Arnaud LUPIA (fédération caves coop.)	DREAL (Monsieur Pierre VIONNET)
Monsieur Thierry BAËZA	Madame Sophie NOGUES (CAH)	Agence de l'eau (Madame Evelyne LACOMBE)
Monsieur Dominique BIGARI	Monsieur Paul MOUNIER (ASEF)	ARS (Madame Catherine MOREL)
Madame Gwendoline CHAUDOIR*	Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)	
Monsieur Jean-Paul GALONNIER	Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD* (Vignerons indépendants)	
Monsieur Thomas GARCIA	Monsieur Hélios SOTOMAYOR (ASL Vias)	
Monsieur Vincent GAUDY		
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC		
Monsieur Jean MARTINEZ*		
Monsieur Stéphane PEPIN-BONET*		
Monsieur Serge PESCE*		
Madame Catherine REBOUL*		
Monsieur Michel ROYO		

Excusés/Absents :

Monsieur Jean-Pierre BALZA, Monsieur Jean-Luc BERGEON, Madame Florence BRUTUS, Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Jean-Claude GROS, Monsieur Alain MARTI, Madame Ariane SOTO-DESCALS, Monsieur Christophe THOMAS, Monsieur Frédéric PIONCHON, Madame Michèle LATOUR (UFC Que choisir), Monsieur Jacky LAUTIER (FHPA), Madame Sophie DELFIEU (FHPA).

Étaient également présents :

Monsieur Alain LACOMBE (FNE), Madame Caroline MULLER (CD34), Thierry POIROT (BE ALMA), Madame Anne COURSEILLE (Agence de l'eau), Monsieur Philippe BARBET (CABM), Monsieur Jérôme KRAMER (CAHM), Madame Violaine PENSEC (Grand Narbonne) et Madame Véronique DUBOIS (SMETA).

Objet : Validation du plan de communication du SAGE**EXPOSE :**

Le SAGE approuvé, il convenait de définir une stratégie pour satisfaire les besoins de communication identifiés pour accompagner la mise en œuvre du SAGE et atteindre les objectifs fixés.

Des pistes d'actions ont été proposées aux membres du bureau de la CLE, réunis le 9 juillet de cette année. Après échanges, il a été décidé de formaliser un plan de communication sur la base d'un état des lieux de l'existant, d'un diagnostic sommaire mettant en avant les carences de communication et les difficultés rencontrées, d'une proposition d'axes de travail visant une communication plus efficiente et d'une proposition d'actions répondant aux besoins prioritaires de communication, à inscrire dans le futur contrat de nappe.

Ce plan de communication a, en effet, vocation à inclure toutes les opérations de sensibilisation/formation portées par la structure et les maîtres d'ouvrage, usagers de la nappe ou non usagers, désireux de contribuer activement à la gestion durable et équilibrée de la ressource. Pour être éligibles aux subventions de l'Agence de l'eau, cette inscription est indispensable. Le plan de communication proposé doit par ailleurs être validé par la CLE.

Un tableau des actions de communication est proposé à la CLE assorti d'un échéancier de mise en œuvre des opérations. Le document répond à la disposition D.40 du SAGE intitulé « communiquer et partager l'information » qui précise les attentes de la commission locale de l'eau en matière de communication de sorte que les usagers, acteurs et grand public puissent, entre autres, suivre la mise en œuvre du SAGE et ses effets sur la ressource.

La structure porteuse qui porte une responsabilité importante dans la diffusion de l'information concernant le suivi du SAGE, la mise à disposition des données et la sensibilisation du public, a fait savoir qu'elle souhaitait poursuivre les animations scolaires mises en place à partir de 2005 sur le périmètre astien. Celles-ci touchent les usagers de demain et sont particulièrement appréciées. Une déclinaison de ce programme éducatif visant les collèges du secteur a même été envisagée. Il a fait l'objet d'un film, réalisé par l'association GRAINE, avec la participation du SMETA et de l'association AREpb. Ce film a été en fin de séance.

DELIBERATION

A l'issue de la présentation du projet de plan de communication, La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, après délibération et à l'unanimité :

- **SOULIGNE l'intérêt de déployer un plan de communication pour accompagner la mise en œuvre du SAGE,**
- **JUGE pertinente les opérations programmées sur la période 2020-2022, voire ambitieuses, et encourage les maîtres d'ouvrages identifiés à les engager sans délai,**
- **DEMANDE aux partenaires financiers de faciliter la mise en œuvre de ces opérations en mobilisant leurs aides, y compris pour les opérations d'envergure**

- RESTERA attentive à la qualité des supports d'information et de sensibilisation créés notamment sur l'effort de vulgarisation consenti pour cibler les publics les moins avertis.

Le Président

 SAGE Nappe Astienne
 Commission
 Locale
 de l'Eau
 M. E. T. A.
 Jean-Yves LE BOZEC

Type	Libellé action	Public visé	année d'engagement	MO
Publications	Développement d'une charte graphique SAGE	Tous les publics	2020	SMETA
	Refonte du site internet SMETA + newsletter SAGE	Tous les publics	2021	SMETA
	Bulletin d'information sur l'état de la nappe (cf. tableau 1)	Préleveurs, professionnels, collectivités, institutionnels	2020	SMETA
	Bilan de la ressource (cf. tableau 1)	CLE, EPTB institutionnels, préleveurs,	2020	SMETA
	Tableau de bord du SAGE (création, suivi)		2020	SMETA
	Déclinaisons du document du SAGE sous divers formes (fiches, guides, autres formes...)	Acteurs de l'aménagement du territoire, porteurs de projets, préleveurs, professionnels	2020	SMETA
	Fiches techniques, cahier des charges (cf. tableau 1)	Préleveurs, professionnels du forage, bureaux d'étude	2020	SMETA
	Supports de sensibilisation sur économies d'eau, emploi phytosanitaires... (dépliants, fiches ou autres supports)	Abonnés des réseaux, jardiniers	2021	SMETA
	Supports de sensibilisation aux économies d'eau (Flyers, chevalets, dépliants, autocollants, panneaux, livret d'accueil, carafes...)	Clientèle HPA	2020	HPA
Animation/sensibilisation	film animation sur les économies d'eau dans les HPA	Clientèle HPA	2020	HPA
	Charte « Je ne gaspille pas l'eau » (cf. tableau 1) + newsletter	Communes, abonnés des réseaux	2020	SMETA
	Création d'un label SAGE pour les campings	Clientèle HPA	2021	SMETA
	Équipements hydroéconomiques ludiques et pédagogiques	Clientèle HPA	2020-2021	HPA

Animation/sensibilisation (suite)	Distribution de kits hydroéconomiques	Abonnés des réseaux éligibles au chèque eau sur le territoire de la CABM	2020	CABM
	Création jeux en ligne « préservation ressource en eau »	Clientèle HPA	2022	HPA
	Création jeux en ligne « connaissance de la nappe astienne »	Abonnés des réseaux	2022	SMETA
	Animation itinérante mutualisée en faveur des économies d'eau	Clientèle HPA (jeunes en particulier)	2021	HPA
	Animations scolaires (cf. tableau 1)	Élèves du primaire et du secondaire	2020	SMETA
	Module de formation à l'irrigation raisonnée	Agriculteurs	2021	CAH
	Module de formation sur le thème des forages domestiques	Agents des communes	2020	SMETA
	Séminaire (1 journée)	Préleveurs et exploitants de la nappe	2021	SMETA

Tableau des opérations de communication pour les 3 prochaines années